



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 56 790 km²

Population : 8,5 millions d'habitants

Densité : 149,7 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Part de la population urbaine : 43,4 %

Économie

Notation de la dette souveraine (S&P, 2021) : B

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 162^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2020) : 3,5

Taux de change effectif réel (moyenne 2017-2021, base 100 en 2010) : 98,4 (95,6 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2021) : 992 dollars

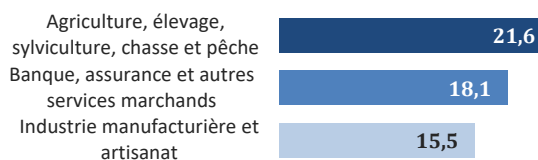
Taux de croissance (2021) : 5,5 %

Inflation (2021) : 4,5 %

PIB (2021) : 4 720 milliards XOF / 9 milliards de dollars US

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2017-2021)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2017-2021)



Développement humain et infrastructures



61,6 ans

Espérance de vie



51,1 %

Population sous le seuil de pauvreté



68,6 %

Accès à l'eau potable



6,4 %

Mortalité infantile



42,4

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



54,0 %

Accès à l'électricité



24 %

Malnutrition infantile



63,7 %

Alphabétisation des adultes



78,7

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



95/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



50 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



55,5 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

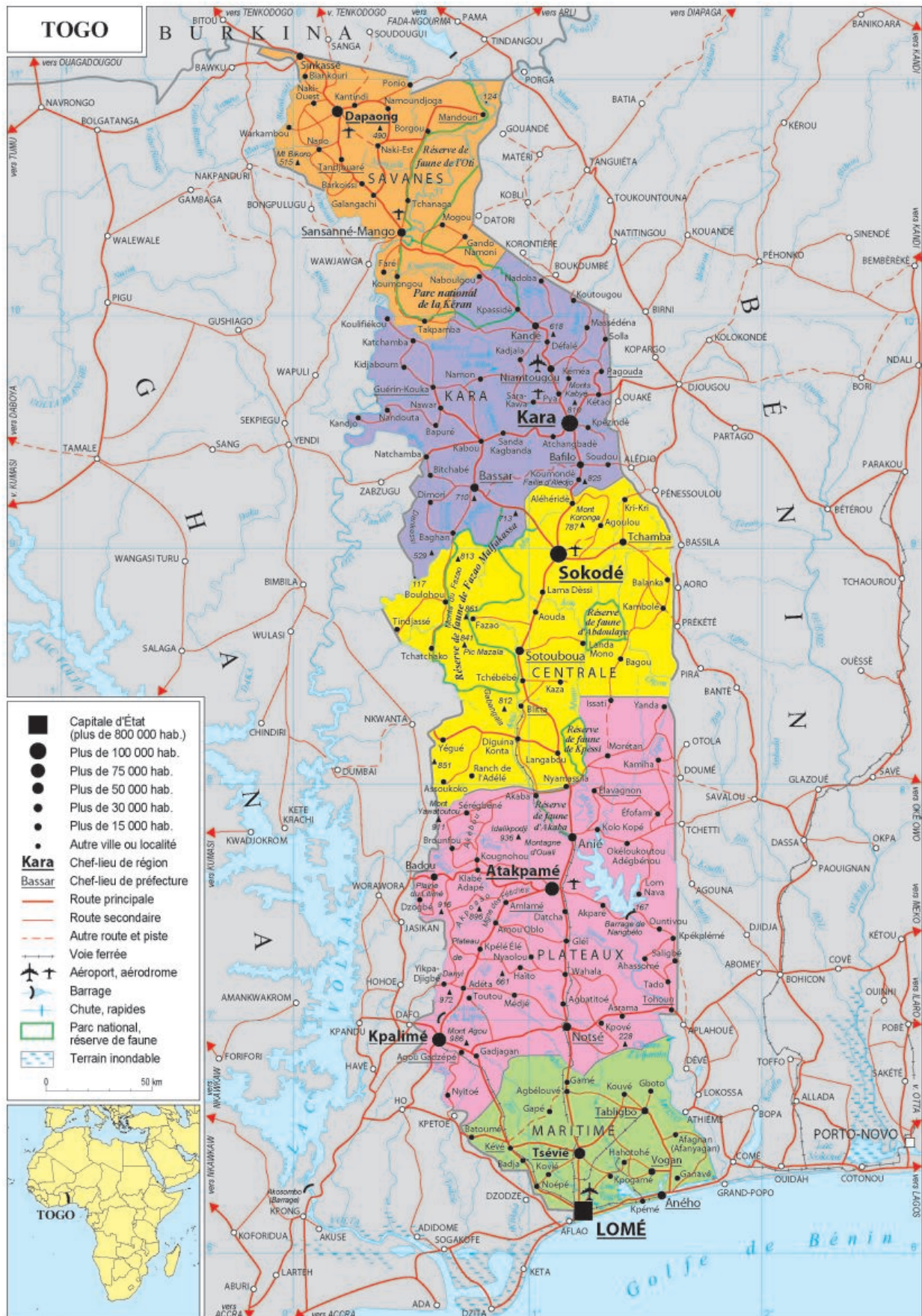
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service de l’Afrique et du Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d’une collection couvrant les différents pays membres de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l’Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2022 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



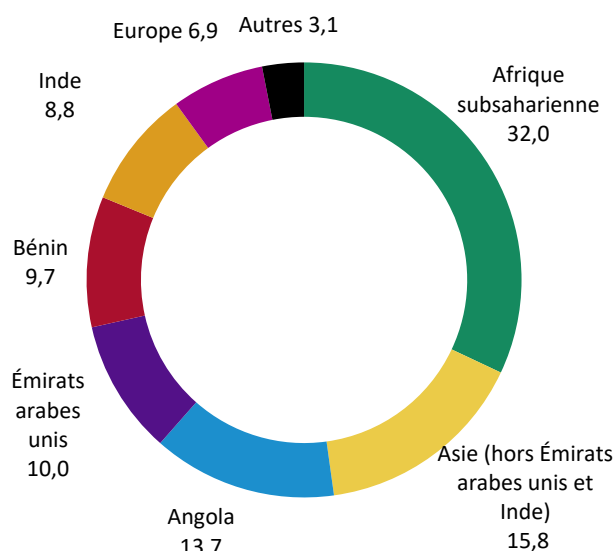
Faits saillants

- La croissance économique a fortement rebondi en 2021, dans le sillage de la reprise économique internationale et régionale et de la levée des restrictions liées à la Covid-19.** Le PIB réel a progressé de 5,5 % en 2021, principalement en raison du dynamisme du secteur tertiaire, en particulier de la reprise des activités du port de Lomé. L'inflation a atteint 4,5 % en 2021, contre 1,8 % en 2020, du fait de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Compte tenu d'un déficit budgétaire élevé (-5,1 % du PIB, après 7 % en 2020), la dette publique continue de croître à un rythme rapide, pour s'établir à 61,7 % du PIB en fin d'année.
- En 2022, la conjoncture économique est tributaire d'importants aléas baissiers, liés tant à la guerre russe en Ukraine, qu'aux incertitudes sécuritaires régionales.** Si la croissance devait demeurer forte, les pressions inflationnistes sur les prix alimentaires et énergétiques seraient amenées à s'intensifier, avec une progression des prix qui atteindrait près de 7 % en moyenne annuelle. Le déficit budgétaire devrait se creuser fortement, à 8,4 %, notamment en raison des mesures d'urgence prises par les autorités.
- La succession des crises économiques fait apparaître un double défi de moyen et long terme :** renforcer la maîtrise des finances publiques afin de maintenir la soutenabilité de la dette publique tout en dégageant les marges de manœuvre nécessaires au financement du Plan national de développement (PND 2018-2022), prolongé et amendé, pour tenir compte des effets des crises, par la feuille de route gouvernementale (FDR Togo 2025).
- Les élections présidentielles de février 2020 ont abouti à la réélection du Président Faure Gnassingbé.** Cette quatrième mandature a été rendue possible par l'adoption en 2019 d'une révision constitutionnelle contestée qui a nécessité la médiation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les élections parlementaires et régionales sont prévues pour 2023.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Depuis le milieu des années 2000, le Togo enregistre une croissance soutenue, marquée par la progression du secteur tertiaire. Le PIB réel a augmenté en moyenne de plus de 4 % par an entre 2018 et 2021, grâce notamment aux réformes de la gouvernance économique et aux investissements publics. Sur cette même période, le secteur tertiaire représentait en moyenne 59 % du PIB. Il est dominé par le commerce de gros et de détail et bénéficie de l'apport d'activités du port de Lomé. Quatrième port à conteneurs d'Afrique, ce port en eau profonde se positionne comme un centre régional de transit de marchandises et de services associés, en particulier à destination des pays voisins enclavés. La part des emplois dans les services n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1990 pour atteindre 48 % du total en 2019, selon la Banque mondiale

Destinations des exportations du Togo (2016-2020)
(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

Le secteur primaire, qui représente environ 19 % du PIB entre 2018 et 2021, constitue un vivier d'emplois essentiel (l'agriculture concentrait 32 % des emplois en 2019 d'après la Banque mondiale), mais il est soumis aux aléas climatiques et peine à se moderniser. Le développement du secteur secondaire (22 % du PIB en moyenne entre 2018 et 2021) représente un enjeu majeur de diversification, qui s'appuie sur la promotion des industries locales de transformations minière et agricole.

Malgré une croissance soutenue, le niveau de pauvreté demeure élevé.

Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. La pression démographique reste élevée (2,4 % en 2021 selon la Banque mondiale) et absorbe une bonne partie des gains engendrés par la croissance économique. Si le taux d'alphabétisation stagne (63,7 %) et que l'espérance de vie augmente légèrement, le pays a d'importants besoins d'investissements dans le domaine des infrastructures, de la santé et de l'éducation, avec seulement 54 % de la population qui a accès à l'électricité et 68,6 % à l'eau potable. Au total, l'indice de développement humain (IDH) s'est légèrement amélioré mais demeure faible : entre 2019 et 2021, il est passé de la 167^e place sur 189 pays à la 162^e place sur 191 pays.

L'endettement public du pays, qui a beaucoup augmenté entre 2010 et 2016 afin de financer d'importants investissements en matière d'infrastructures, fait désormais l'objet d'une gestion plus rigoureuse.

Sous l'effet d'une forte progression de la dette intérieure, qui représentait les deux tiers de la dette totale, la dette publique a atteint un pic de près de 80 % du PIB en 2016 pour revenir à 51,9 % en 2019. Outre la consolidation des finances publiques, cette amélioration résulte en partie des réformes entreprises par les autorités togolaises dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC) accordée par le Fonds monétaire international (FMI) entre 2017 et 2019, avec notamment la collecte des arriérés d'impôts et une modernisation de l'administration fiscale (par exemple, numérisation des déclarations aux douanes). En 2021, le taux de pression fiscale du Togo s'élevait à 15,4 %, contre 13,6 % en moyenne dans l'Union économique et monétaire

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Togo

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Ignames	858,8	874,3	940,9	960,4
Manioc	1 089,5	1 117,9	1 158,0	1 204,2
Maïs	886,6	912,1	885,0	929,0
Mil et sorgho	303,3	309,4	306,3	304,6
Riz paddy	145,5	147,1	159,9	165,5
Coton-graine	137,3	133,4	68,2	50,5
Prix d'achat aux producteurs	250,0	265,0	265,0	265,0
Café	19,1	21,3	22,0	23,1
Prix d'achat aux producteurs	815,0	827,0	827,0	827,0
Cacao	12,7	14,3	15,0	15,8
Prix d'achat aux producteurs	965,0	975,0	836,0	836,0
Arachides	43,8	44,6	43,4	44,4
Phosphates	1 020,1	703,6	1 321,3	1 456,4

Sources : BCEAO et administrations nationales.

ouest-africaine (UEMOA). Cependant, sous l'effet de la crise Covid, le ratio d'endettement est reparti à la hausse pour atteindre 61,7 % du PIB en 2021. Il reste néanmoins en dessous du plafond régional de l'UEMOA, fixé à 70 % du PIB. Selon la dernière évaluation de la soutenabilité de la dette du FMI (rapport publié en 2020), le pays présente un risque modéré en matière de dette externe mais présente un niveau élevé en matière d'endettement global du fait de l'importance de la dette interne, plus coûteuse que la dette externe.

Depuis 2019, les autorités diminuent le coût de la dette, en substituant une partie de la dette intérieure à une dette extérieure, notamment par des émissions obligataires sur le marché régional. L'État a ainsi procédé avec succès, le 19 novembre 2021, à une émission obligataire de 55 milliards XOF (83,8 millions d'euros), à 6,30 % à quinze ans, maturité la plus longue atteinte sur le marché des titres publics (MTP) de l'UEMOA. En 2022, le Togo a de nouveau émis des obligations pour 33 milliards XOF (49,5 millions d'euros), de maturités de trois et dix ans, à 5,3 % et 6 %.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

La croissance économique a fortement rebondi en 2021, dans le sillage de la reprise économique internationale et régionale et de la levée des restrictions liées à la Covid-19. En 2021, Le PIB réel a nettement augmenté (+ 5,5 %, après 1,8 % en 2020), en raison principalement du soutien du secteur tertiaire (qui a contribué à la croissance de + 3,7 points de pourcentage [pp] en 2021, contre + 0,4 pp en 2020). Les activités liées aux transports et aux entrepôts ont été particulièrement dynamiques, avec notamment une progression de 14,2 % du trafic global du port de Lomé entre 2020 et 2021. Les secteurs primaire et secondaire ont contribué à la croissance de manière plus modeste, à hauteur de, respectivement 0,7 pp et 1,1 pp en 2021. L'activité du secteur agricole a été globalement bien orientée, avec une hausse des principales productions agricoles, à l'exception de la production de coton (– 26 %), du fait d'inondations dans le nord du pays, tandis que la production de phosphate a augmenté de 10,2 %. Du côté de la demande, la croissance a été principalement tirée par la consommation publique et privée (+ 6,3 pp), alors que la contribution de l'investissement a été moindre qu'en 2020 (+ 0,2 pp, contre + 3,3 pp) et que celle du secteur extérieur est restée négative (– 1 pp en 2020 et 2021).

L'inflation s'est renforcée, passant de 1,8 % en 2020 à 4,5 % en 2021, au-dessus du plafond communautaire de 3 %. Ces tensions, en partie importées, proviennent à la fois de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Pour y faire face, et éviter des pénuries, les autorités ont pris plusieurs mesures, dont des subventions aux engrais et une interdiction des exportations des produits de première nécessité (sauf autorisation accordée par le ministère du Commerce).

Le déficit courant de la balance des paiements s'est creusé à 1,3 % du PIB en 2021, contre 0,3 % en 2020. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du déficit de la balance commerciale (+ 15,8 %), en dépit du dynamisme des exportations (+ 7,7 %), favorisées en particulier par la hausse des prix des matières premières. Les exportations de coton et de phosphates, qui représentent chacune plus de 7 % des exportations, ont ainsi augmenté respectivement de

41,4 % et 17 % sur un an. La progression des importations a été cependant plus rapide encore, atteignant 10,8 % en 2021, du fait notamment de l'alourdissement de la facture pétrolière (+ 58,6 %) dû à la hausse des prix internationaux des hydrocarbures. Les transferts de fonds des migrants ont augmenté de 9,7 % en 2021, atteignant 375 milliards XOF et amortissant pour une bonne part le déficit commercial (– 434,3 milliards).

Le solde budgétaire (base engagements, dons compris) s'élève à 5,1 % du PIB en 2021, contre 7 % en 2020. Il demeure supérieur au plafond communautaire de 3 % du PIB, suspendu depuis 2020. Les recettes budgétaires ont augmenté de 8,8 % en 2021, tirées par les recettes fiscales (+ 10,8 %) qui ont bénéficié de la reprise économique, et de réformes améliorant l'efficacité de la collecte fiscale (dématérialisation des procédures, recours aux paiements au moyen de terminaux mobiles, renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale)¹. On observe cependant une forte baisse des dons (– 15,4 %) et des recettes non fiscales (– 10,9 %), qui reflète entre autres le recul des dividendes et redevances versés par les entreprises publiques. Les dépenses ont diminué de 1,8 % par rapport à 2020, avant tout du fait du recul des dépenses courantes (– 1 %), qui représentent 65 % du total. La forte croissance des traitements et salaires (+ 7,1 %) et des dépenses sur les intérêts sur la dette extérieure (+ 7,9 %) a été plus que compensée par la baisse marquée des autres dépenses courantes (– 5,9 %). Malgré des efforts d'investissements sur ressources propres (+ 5,5 %), les dépenses en capital ont diminué de 3,6 % en raison d'un recul important des investissements financés sur les ressources externes (– 13,9 %).

Dans ce contexte, le ratio d'endettement s'est creusé en passant à 61,7 % du PIB en 2021, contre 58,6 % en 2020. Si la dette totale reste en dessous du plafond de 70 % fixé par l'UEMOA, la part de la dette intérieure dans la dette publique augmente (en passant de 61,6 % en 2020 à 63,5 % en 2021).

En 2021, l'activité bancaire s'est accélérée, en lien avec la reprise de l'économie, et la rentabilité des banques s'est renforcée. Le total des bilans a augmenté de 14 % d'une année sur l'autre, du fait notamment d'une forte progression des crédits. On observe par ailleurs une contraction du taux net de créances en

¹ Rapport d'exécution du budget de l'État – exercice 2021, ministère de l'Économie et des Finances du Togo.

souffrance qui passe de 5,4 % en 2020 à 3,9 % en 2021, et un renforcement du taux de provisionnement (70,5 % en 2021, contre 69,5 % en 2020). Le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 12,7 %, sous l'effet d'une forte hausse des produits sur opérations de change, tandis que le résultat net a bondi de près de 90 % pour atteindre 33 milliards XOF. Ainsi, le taux de marge nette est passé de 11,5 % à 19,3 %, alors que le coefficient net d'exploitation se réduisait de 71,2 % à 68,3 %.

Le ratio de solvabilité global n'est toutefois pas respecté par une partie des banques. Si le ratio de liquidité demeure conforme à la réglementation (> 100 %) et se rapproche de son niveau d'avant-crise (108 % en 2019), le ratio de solvabilité du système bancaire ne cesse de se réduire depuis 2019 et passe à 6,8 % en 2021, ce qui reste inférieur au minimum réglementaire requis, avec seulement 64 % des banques en conformité avec le plancher réglementaire. Selon le FMI (sixième revue de la facilité élargie de crédit, mars 2020), la solvabilité du secteur bancaire togolais est affectée par la situation très dégradée des deux banques publiques du pays (Banque togolaise pour le commerce et l'industrie – BTCI et Union togolaise de banque – UTB). Si le processus de privatisation n'a pas pu se concrétiser pendant le programme, des progrès ont été effectués en 2021 avec le rachat de BTCI par IB holding.

Le taux de bancarisation est supérieur à la moyenne de l'UEMOA. Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le taux de bancarisation *stricto sensu* s'élevait à 30,1 % en 2021 (contre 18 % dans l'UEMOA). En tenant compte de la pénétration de la microfinance et de la monnaie électronique, le taux d'inclusion financière s'élève à 85,7 %, contre 62,7 % pour l'ensemble de la région ².

Selon la BCEAO, la croissance du PIB réel atteindrait 5,9 % en 2022, un niveau proche de la moyenne de l'UEMOA (6 %). Ces perspectives de croissance sont soumises à d'importants facteurs baissiers tels que la détérioration des perspectives économiques internationales et régionales, liées à la guerre en Ukraine. Cette dernière provoquerait également une forte hausse des prix des denrées alimentaires et des biens énergétiques importés, d'autant qu'environ 40 % des

Activité économique et inflation au Togo

(en %)

	2019	2020	2021	2022
Variation annuelle du PIB	5,5	1,8	5,5	5,9
Inflation (en moyenne annuelle)	0,7	1,8	4,5	6,8

Note : Prévisions pour 2022.

Source : BCEAO.

importations de blé du Togo en 2020 (CnuCED mars 2022) provenaient de la Russie. Cette situation contribuerait à porter l'inflation à près de 7 % en 2022, et impliquerait la mise en place par les autorités d'importantes mesures de soutien au pouvoir d'achat (hausse des salaires des fonctionnaires, mesures limitant la hausse des prix des biens de première nécessité). Les enjeux sécuritaires pèsent également sur les perspectives de croissance du Togo. Pour faire face à la menace terroriste grandissante dans le nord du pays, les autorités togolaises ont augmenté les dépenses consacrées à la défense et adopté un plan d'urgence de 259 milliards XOF pour lutter contre l'extrême pauvreté. Compte tenu de la hausse des dépenses de sécurité et du coût des mesures de soutien au pouvoir d'achat pour lutter contre l'inflation, un budget rectificatif a été adopté en octobre 2022, qui porte le déficit budgétaire à 8,4 % du PIB sur l'année. Selon le FMI, la dynamique d'endettement demeurerait forte, le ratio d'endettement dépassant 66 % en 2022.

ENJEUX ET DÉFIS

Dans ce contexte, le pays fait face à un double défi. Le premier défi consiste à inscrire les finances publiques dans un sentier de retour à la convergence budgétaire à moyen terme (à 3 % d'ici 2024-2025 selon le FMI pour les pays de l'UEMOA) afin de maintenir la soutenabilité à moyen et long terme. Le second défi est de faire face à la montée des incertitudes sécuritaires régionales (incursions croissantes de groupes djihadistes basés au Burkina Faso dans le nord) et à l'insécurité alimentaire qui touche 500 000 personnes (soit environ 6 % de la population selon le Programme alimentaire mondial), tout en répondant à d'importants besoins en matière de développement. L'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 implique une

² En l'absence d'identifiant bancaire unique, ces estimations peuvent toutefois inclure des doubles comptes. Selon Global Findex – Banque mondiale, le taux de bancarisation atteindrait 50 % au Togo en 2021.

meilleure mobilisation des ressources fiscales, ainsi qu'une réorientation graduelle des dépenses en faveur des investissements en infrastructures et en capital humain, ainsi qu'un soutien pérenne des partenaires internationaux.

Afin de réduire la pauvreté qui touche plus de la moitié de la population, le Togo a mis en place une feuille de route (FDR Togo 2025) qui prolonge le Plan national de développement (PND) 2018-2022 en planifiant le financement de plusieurs projets destinés à combler les retards en matière d'ODD. Le financement de la FDR Togo 2025 nécessite entre 2 800 et 3 400 milliards XOF (près de 5 à 6 milliards de dollars). Il provient pour une petite moitié de ressources publiques (mobilisation de dons et emprunts extérieurs concessionnels), et pour l'autre moitié du secteur privé à travers des outils de financement innovants, tels que des formules privilégiées de partenariat public-privé.

Les négociations entreprises avec le FMI depuis 2020 pour la mise en place d'une FEC constituent un enjeu majeur au seuil de l'année 2023 tant pour retrouver des marges de manœuvre budgétaires à court et moyen terme, que de catalyser les financements internationaux nécessaires au développement du pays.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le PND 2018-2022 a pour ambition de financer des projets destinés à i) la création d'un hub de logistique de référence (par exemple, projets de développement du réseau routier dans le pays), ii) la mise en place de pôles de transformation agricole, manufacturier et d'industries extractives, iii) consolider le développement social (en améliorant notamment l'accès à l'eau et à l'électricité). Plusieurs projets phares du plan se sont matérialisés entre 2021 et 2022, tels que l'ouverture de la plateforme industrielle Adétikopé destinée au traitement et à la transformation des matières premières comme le coton, qui permet ainsi d'augmenter la valeur ajoutée de la production togolaise. D'importants projets énergétiques se sont également concrétisés tels que l'installation du parc solaire de Blitta (50 mégawatts – MW) et la mise en marche de la centrale à cycle combiné (gaz-vapeur) de Kékéli Efficient Power (65,5 MW) en 2021. Ces deux infrastructures ont la capacité d'alimenter 400 000 foyers et permettent au Togo de se rapprocher de son objectif de taux d'électrification de 75 % d'ici à 2025.

Les investissements dans les projets de développement continueront avec la FDR Togo 2025. Sur le chapitre de l'inclusion, la FDR se concentre sur l'amélioration des infrastructures de base : i) administration numérique (avec la seconde phase du système d'identification unique biométrique, essentiel au ciblage des filets sociaux et de l'accès aux soins) ; ii) électrification (appui au volet social du programme CIZO d'électrification rurale, électrification solaire de 317 localités rurales) ; iii) accès à l'eau potable (reprise du PND sur l'eau qui a pour objet l'extension des systèmes d'alimentation en eau potable) et iv) amélioration du tissu urbain dans le cadre du Projet d'infrastructure et de développement urbain (PIDU). Sur le chapitre de l'emploi, la FDR consolide les activités de transformation agroalimentaire, le secteur minier ainsi que les infrastructures logistiques. Dans ce cadre, le mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) est maintenu. La FDR prévoit par ailleurs d'appuyer le développement d'un parc agro-industriel à Kara, à titre d'exemple de projet.

Les banques multilatérales de développement contribuent au financement des projets inclus dans les programmes de développement du Togo. En 2021, la Banque mondiale a approuvé le financement de plusieurs projets destinés à aider le pays à faire face à la Covid-19, mais également à stimuler le développement des infrastructures numériques et le secteur de la santé pour un montant total de 215 millions de dollars (environ 200 millions d'euros). En 2022, la Banque africaine de développement (BAfD) et le gouvernement togolais ont signé un accord dans lequel la banque s'engage à fournir 14,3 millions d'euros (4,4 millions sous forme de dons, le reste sous forme de prêts) au programme défini par la FDR 2025. Les fonds débloqués seront destinés au projet d'appui à la gouvernance financière (amélioration de la mobilisation des ressources internes, gestion de la dette, etc.) et au développement du secteur privé ainsi qu'au projet d'appui à la promotion des investissements et à l'essor des partenariats public-privé. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a validé au premier semestre 2022 deux prêts pour un montant total de 53 milliards XOF afin de financer la création d'une centrale solaire photovoltaïque (42 MW) dans la région de Kara et la construction d'une route dans la région Centrale (tronçon Aleheride-Kpaza-Tchamberi) qui permettra ainsi de désenclaver la zone et de favoriser les échanges économiques.

ANNEXE

Togo – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2018	2019	2020	2021
Ressources	5 244,0	5 555,1	5 739,0	6 242,5
PIB nominal	3 950,4	4 230,5	4 363,8	4 720,4
Importations de biens et services	1 293,6	1 324,6	1 375,2	1 522,1
Emplois	5 244,0	5 555,1	5 739,0	6 242,5
Consommation finale	3 582,7	3 710,4	3 716,7	4 099,6
Publique	590,1	579,8	601,9	656,6
Privée	2 992,6	3 130,6	3 114,8	3 443,0
Formation brute de capital fixe ^{a)}	715,4	869,1	1 031,4	1 055,0
Exportations de biens et services	945,9	975,6	990,9	1 087,8
Épargne intérieure brute	367,7	520,1	647,1	620,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 347,7	- 349,0	- 384,3	- 434,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	18,1	20,5	23,6	22,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,0	5,5	1,8	5,5
Déflateur du PIB	1,3	1,5	1,3	2,5
Prix à la consommation, en moyenne	0,9	0,7	1,8	4,5

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Togo – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Recettes et dons	765,9	821,7	823,8	871,9
Recettes budgétaires	660,0	699,3	724,6	788,0
Recettes fiscales	546,9	626,2	655,2	726,1
Recettes non fiscales	113,0	73,1	69,4	61,9
Dons	105,9	122,4	99,2	84,0
Dépenses et prêts nets	788,9	753,6	1 131,3	1 111,3
Dépenses totales	788,9	753,4	1 131,3	1 111,3
Dépenses courantes	587,3	621,7	736,2	729,1
Traitements et salaires	200,4	214,6	234,8	251,5
Autres dépenses courantes	316,5	321,3	401,3	377,8
Intérêts	70,4	85,9	100,1	99,8
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>61,6</i>	<i>77,0</i>	<i>86,2</i>	<i>84,8</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>8,8</i>	<i>8,9</i>	<i>13,9</i>	<i>15,0</i>
Dépenses en capital	201,7	129,7	394,2	379,9
Sur ressources intérieures	70,8	7,3	209,3	220,8
Sur ressources extérieures	130,9	122,5	184,9	159,1
Dépenses des fonds spéciaux	0,0	2,0	1,0	2,3
Prêts nets	- 0,0	0,1	- 0,1	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 128,9	- 54,3	- 406,7	- 323,3
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 23,0	68,1	- 307,5	- 239,4
Solde primaire de base ^{b)}	72,3	156,1	- 120,8	- 62,1
Ajustement base caisse	- 64,8	- 105,6	- 0,4	- 43,4
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 64,8	- 105,6	- 0,4	- 43,4
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 193,7	- 159,9	- 407,1	- 366,7
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 87,8	- 37,5	- 307,9	- 282,8
Financement	87,8	37,5	307,9	282,8
Financement intérieur net	50,2	- 99,2	88,6	230,1
Bancaire	48,8	14,3	- 30,0	89,7
Non bancaire	1,4	- 113,5	118,5	140,3
Financement extérieur net	37,6	136,7	219,3	52,7
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes publiques	2 191,0	2 197,7	2 555,4	2 912,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,7	16,5	16,6	16,7
Dépenses courantes	14,9	14,7	16,9	15,4
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 0,6	1,6	- 7,0	- 5,1
Dettes publiques	55,5	51,9	58,6	61,7

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Togo – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 102,7	- 32,4	- 11,9	- 62,5
1 - Biens et services	- 347,7	- 349,0	- 384,3	- 434,3
Balance des biens	- 434,6	- 443,5	- 428,2	- 496,0
Exportations de biens FOB	600,4	618,2	695,0	748,6
<i>dont : phosphate</i>	46,2	37,4	49,4	57,8
<i>coton</i>	49,1	57,3	36,5	51,6
<i>cacao</i>	5,1	5,9	8,4	8,9
<i>café</i>	6,7	5,1	3,4	4,3
Importations de biens FOB	- 1 035,1	- 1 061,7	- 1 123,2	- 1 244,6
Importations de biens CAF	- 1 176,0	- 1 225,1	- 1 296,3	- 1 459,5
<i>dont : biens d'équipement</i>	- 209,6	- 287,0	- 336,2	- 346,2
<i>produits pétroliers</i>	- 166,9	- 165,3	- 164,8	- 261,4
<i>produits alimentaires</i>	- 149,4	- 166,2	- 166,1	- 181,1
Balance des services	86,9	94,5	43,9	61,7
<i>dont fret et assurances</i>	- 140,9	- 163,4	- 173,1	- 214,9
2 - Revenus primaires	10,7	13,1	24,6	25,1
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 8,8	- 8,9	- 13,9	- 16,0
3 - Revenus secondaires	234,3	303,5	347,7	346,7
Administrations publiques	54,3	78,9	54,3	38,5
Autres secteurs	180,0	224,6	293,5	308,2
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	219,7	267,5	341,8	375,0
b - Compte de capital	175,7	169,9	214,5	267,1
c - Compte financier	59,0	- 29,9	- 35,9	83,5
Investissements directs	139,5	- 177,4	- 30,5	52,7
Investissements de portefeuille	91,9	239,0	48,1	34,4
Autres investissements	- 172,4	- 91,4	- 53,4	- 3,6
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	12,6	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	3,0	2,9	2,1	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	17,0	170,2	240,6	121,1
Taux de couverture ^{a)}	73,1	73,7	72,1	71,5
Solde courant (en % du PIB)	- 2,6	- 0,8	- 0,3	- 1,3
Solde global (en % du PIB)	0,4	4,0	5,5	2,6

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Togo – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2018	2019	2020	2021
Court terme	714	775	759	898
Moyen terme	411	485	529	559
Long terme	43	47	56	76
Total	1 168	1 307	1 345	1 533

Source : BCEAO.

Togo – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2019	2020	2021	Passif	2019	2020	2021
Opérations de trésorerie et interbancaires	514	645	740	Opérations de trésorerie et interbancaires	726	845	883
Opérations avec la clientèle	1 391	1 434	1 606	Opérations avec la clientèle	1 901	2 178	2 599
Opérations sur titres et diverses	987	1 212	1 417	Opérations sur titres et divers	191	195	181
Valeurs immobilisées	150	163	183	Provisions, fonds propres et assimilés	224	235	282
Total	3 042	3 454	3 946	Total	3 042	3 454	3 946

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	72,2	71,2	68,3
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	15,7	7,3	11,6
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	24,0	11,5	19,3
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	16,5	15,8	11,9
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	6,0	5,4	3,9
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	67,8	69,5	70,5

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021
1. Produits bancaires	313	579	867
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	20	17	18
Produits sur opérations avec la clientèle	127	132	143
Produits sur opérations sur titres et diverses	59	69	80
Produits sur opérations de change	94	350	614
Produits sur opérations hors bilan	6	7	7
Produits sur prestations de services financiers	5	6	6
Autres produits d'exploitation bancaire	2	1	1
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	- 1	- 4	- 2
2. Charges bancaires	166	429	698
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	23	26	22
Charges sur opérations avec la clientèle	55	60	69
Charges sur opérations sur titres et diverses	7	6	6
Charges sur fonds propres et assimilés	1	1	1
Charges sur opération de change	75	333	597
Charges sur opérations hors bilan	1	0	0
Charges sur prestations de services financiers	2	2	3
Autres charges d'exploitation bancaire	1	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	147	150	169
4. Produits accessoires nets	2	1	3
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	149	152	172
6. Frais généraux	95	95	103
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	11	11	13
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	43	45	57
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	6	25	17
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	0	4	2
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	38	24	42
12. Résultat exceptionnel net	1	1	2
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	4	7	11
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	35	17	33

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2019	2020	2021
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	8,8	7,4	6,8
Rapport de liquidité	108,0	116,3	108,6

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Togo – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2019	2020	2021
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base <i>Tier 1</i> (FPB (T1))	86	71	71
Ratio de fonds propres (<i>Common Equity Tier 1</i>) ($\geq 5,625$ %)	64	79	71
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 6,625$ %)	64	64	71
Ratio de solvabilité global ($\geq 8,625$ %)	71	64	64
Norme de division des risques (≤ 65 %)	71	57	57
Ratio de levier (≥ 3 %)	71	79	71
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	100	71	64
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	100	79	71
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	93	79	64
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	100	71	71
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	93	79	71
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	64	71	71
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	100	93	93

Source : Commission bancaire de l'UMOA.